# LES MOEURS ET LES COUTUMES DES ANNAMITES DU TONKIN

AU XVIIe SIÈCLE

PAR

NGÔ-DINH NHU

## SOURCES

## **BIBLIOGRAPHIE**

## INTRODUCTION

Aucun document asiatique, d'où l'importance extrême des documents européens.

Les Jésuites : Baldinotti, Alexandre de Rhodes, Marini, Tissanier. Les Pères des Missions étrangères : Deydier, Jacques de Bourges, Belot, Guisain. Les commerçants : Baron, Dampier.

Les archives des Missions étrangères ; composition, description.

# PREMIÈRE PARTIE LA SOCIÉTÉ

## CHAPITRE PREMIER

#### LES GROUPEMENTS HUMAINS.

1. Le village. — Comprend de vingt à quarante chaumières de bambou et d'argile. Pas de monuments. L'eau provient des mares.

Seigneurs du village qui ont pour rôle de faire rentrer les impôts et de présider au partage périodique des terres communales.

- 2. Le marché intervillageois. Il se tient chaque semaine et il est fréquenté par quatre ou cinq villages assurant le marché à tour de rôle. Ce groupement de villages est la cellule économique du pays. Les bourgs plus importants de Domea (200 maisons) et Hien (2000 maisons) étaient fréquentés par les marchands étrangers et Kien-lao (7000 âmes) devait son importance à des privilèges royaux.
- 3. Ke-cho (Hanoï). La capitale, où sont les comptoirs des Européens. Son étendue, ses trente-six quartiers, ses soixante-douze marchés, ses rues consacrées chacune à un seul commerce, ses 20000 maisons.

## CHAPITRE II

AGRICULTURE.

- 1. Le riz.
- a) Primauté du riz, ses raisons.

- b) Régime de la propriété : le contrat de vente à réméré est seul admis pour les étrangers ; émiettement des domaines. La colonisation par groupes de familles, les abus des notables.
- c) Instruments aratoires : la charrue existait. Le dictionnaire du R. P. de Rhodes doit être utilisé avec réserve, ayant trait autant à la Cochinchine qu'au Tonkin.
- d) Travaux rizicoles : les deux récoltes annuelles de riz et leur prix de revient élevé.
- e) Les famines : douze famines de 1681 à 1721 ; leur caractère.
  - 2. Les cultures secondaires. Aréquiers, mûriers.

## CHAPITRE III

L'ÉLEVAGE. LA PÊCHE. L'INDUSTRIE.

- 1. L'élevage. Volailles et porcs. Peu de bœus et de bussles. Absence de prairies.
  - 2. La pêche. Son importance pour le Tonkinois.
  - a) En eau douce : l'épuisette et le carrelet.
- b) En mer : peu développée, à cause du prix élevé des navires.
- 3. Les industries villageoises. On possède fort peu de documents sur ce sujet ; les archives missionnaires nous donnent un texte précieux pour situer l'industrie des nattes dans la province de Nam-dinh. Industries de la laque et de la poterie.

La filature et le tissage de la soie alimentaient les seules exportations du pays : les marchands étrangers arrivaient en juillet, faisaient des avances aux artisans — sans doute par des intermédiaires — et

attendaient au moins pendant six mois que leurs commandes fussent exécutées.

## CHAPITRE IV

#### LA MONNAIE.

- 1. Les espèces monétaires. Une seule monnaie est frappée : la sapèque de cuivre. On importe de Chine et du Japon des pièces de 10 sapèques et de 6 sapèques, ces dernières n'ayant cours qu'à Ke-cho et dans les quatre provinces limitrophes.
- 2. Les taux du change. Stabilité de l'argent par rapport à l'or, instabilité de la sapèque, dont la dépréciation va croissant : un écu vaut 600 sapèques en 1666 et 1 200 sapèques en 1715.
- 3. L'usure. Le taux légal de 25 à 30 % est souvent dédaigné; on prête à 100 %, à 240 %, à 3 600 %; la vente à réméré et ses abus. La grande misère de la fin du xviie siècle et la cherté de la vie.

## CHAPITRE V

## LE COMMERCE.

- 1. Le commerce intérieur.
- a) Voies de communications : fleuves et canaux.
- b) Moyens de transport : pas de véhicules, portage au balancier, le sampan.
- 2. Le commerce extérieur. Les voies d'accès au Tonkin : tout le commerce extérieur se fait par mer. Les Chinois remontaient le Cua Luc-bô (le Rokbo de Dampier), qui est sans doute le Day; les Européens

passaient par le Cua La (Thai-Binh), qui menait à Domea; ce village n'est sans doute pas Dôn-Minh, mais Dông-xuyên-ngoai : les vaisseaux européens n'allaient pas plus loin, alors que les jonques chinoises remontaient à Hien.

On ne signale jamais, en dehors du Tonkin, ni une jonque tonkinoise ni un commerçant tonkinois, et les étrangers asiatiques et européens détenaient à eux seuls tout le commerce extérieur du pays.

Normalement sous-alimenté, périodiquement affamé, le Tonkinois mène une existence misérable et précaire et ne peut pas penser à autre chose qu'au riz quotidien.

# DEUXIÈME PARTIE LA VIE FAMILIALE

## CHAPITRE PREMIER

## L'ORGANISATION DE LA FAMILLE.

- 1. Fondement de la parenté. Consanguinité, prééminence de la parenté paternelle qui apparaît dans des appellations spéciales.
- 2. Composition de la famille. Pas de clan; parents et enfants.
- 3. Son organisation. La mère est associée à l'autorité du père, les enfants sont tous égaux.

## CHAPITRE II

#### LE MARIAGE.

Abondance de témoignages européens particulièrement précieux en l'absence de tout document annamite.

- 1. Le rôle des futurs. Il est nul dans le choix du conjoint; les parents marient les enfants très jeunes.
- 2. Les fiançailles. Entremetteurs, cadeaux rituels, épreuve du futur gendre.
- 3. La célébration du mariage. Présentation de la dot, qui est purement mobilière et offerte par le fiancé; paiement obligatoire d'une taxe aux autorités communales; banquet payé par le fiancé; présentation de la fiancée aux dieux lares et aux ancêtres de son époux.

## CHAPITRE III

#### LA DISSOLUTION DU MARIAGE.

- 1. Le divorce. La femme ne peut guère l'obtenir et doit une indemnité à son mari si elle l'obtient.
- 2. La répudiation. Le mari dispose de nombreuses occasions pour répudier sa femme.
- 3. Modalités du divorce et de la répudiation. La rupture du lien conjugal est publique ; la « sapèque ou la baguette brisées ».
- 4. Le bât-dông ou dô-dông. Les notables avaient le droit de prendre pour concubines les femmes veuves, répudiées, divorcées ou filles-mères de leur village; celles-ci ne pouvaient s'y soustraire qu'en

payant un quan aux notables et dès lors tout mariage leur était interdit. Seules les archives missionnaires révèlent cette coutume, dont le souvenir est totalement perdu.

## CHAPITRE IV

#### NAISSANCE ET MORT.

- 1. Naissance.
- a) La date de naissance : son extrême importance.
- b) Le nom personnel: jamais le nom d'un autre enfant déjà mort; pour dégoûter le mauvais génie de l'enfant, on donne à ce dernier un nom représentant quelque chose d'immonde. A la naissance de l'aîné, les parents, les grands-parents paternels et l'oncle paternel changent d'appellation; l'aîné change d'appellation à la naissance de son cadet. Le nom de berceau est remplacé à la majorité par un beau nom.

On respecte un supérieur en ne prononçant jamais son nom ni celui de ses parents, et on doit proscrire dans la conversation les mots homophones de ces noms; aussi certaines familles ont-elles un vocabulaire spécial.

- c) Majorité: dix-huit ans. En général, l'enfant a un an à sa naissance et deux ans au têt (début de l'année) suivant.
- d) Adoption: elle est fréquente, mais n'est pas attestée par un écrit et n'est pas publiée. Baron se fit adopter par un prince tonkinois pour ne pas subir de vexations et les missionnaires français se dirent fils honoraires d'une favorite de Trinh Can pour se défendre dans un procès délicat. L'adoption n'est donc souvent qu'une simple recommandation, ce qui tend

à prouver qu'il n'y avait pas au Tonkin, au xviie siècle, d'autre organisation sociale que la famille et qu'on ne pouvait avoir d'autres protecteurs que ses père et mère.

2. Mort. — Le Tonkinois a peur de la mort, mais s'y résigne, et a surtout peur de n'avoir pas un beau cercueil. Le corps est exposé pendant dix ou quinze jours avant l'inhumation au village natal. La durée du deuil : trois ans pour l'orphelin, deux ans, trois mois et dix jours pour la veuve ; nécessité d'une vie austère pendant le deuil. Le culte des ancêtres, auquel la famille doit son unité, sa cohésion et sa force.

## TROISIÈME PARTIE LA VIE INDIVIDUELLE

## CHAPITRE PREMIER

LE COSTUME.

Les cheveux sont longs et flottants, symbole de liberté; la coupe des cheveux est une peine infamante ou un signe de deuil. Le front est agrandi par le rasoir, les dents sont laquées à seize ou dix-sept ans. Chapeaux, vêtements. Le peuple vit presque nu.

## CHAPITRE II

LA NOURRITURE.

Le riz base de la nourriture ; la viande, en particu-

lier de chien; les poissons et le *nuoc-mam*. Couverts et mobilier. Une alimentation très insuffisante justifie la dispense du jeûne accordée à tous les chrétiens du Tonkin.

## CHAPITRE III

## LE CARACTÈRE MORAL.

La concordance des témoignages. Le Tonkinois est sociable, sensible à l'amitié, réservé, peu querelleur, discipliné, mais il est aussi gourmand (peut-être simplement affamé), paresseux, voleur. La prostitution au xviie siècle.

## CONCLUSION

Les mœurs ont peu changé dans l'ensemble au Tonkin depuis le xviie siècle et il n'y a pas eu rupture de continuité psychologique. Cependant, on relève chez le Tonkinois une aptitude au changement qui est remarquable : des coutumes vigoureuses disparaissent sans laisser aucune sorte de trace et cette considération doit nous rendre très prudents dans les hypothèses que nous pouvons faire sur les origines de la civilisation tonkinoise.

